



Déclaration préalable au CTPD du 03/02/2011

Comment faire croire que l'on améliore le système éducatif alors qu'en réalité, on le saigne depuis plusieurs années et qu'il est prévu de le saigner à nouveau dans les années à venir ? Comment faire toujours mieux avec toujours moins ? En matière d'éducation, c'est impossible.

Ainsi, la rentrée prochaine s'annonce catastrophique. L'assemblée nationale a voté la suppression de 16 000 emplois dans le budget 2011, alors que la Depp (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance) projette des effectifs en hausse de 3 900 élèves dans les écoles publiques et près de 50 000 dans le second degré public sur l'ensemble du territoire.

La publication du rapport de l'Inspection générale décrivant un budget 2010 « partiellement insincère », une situation de tension généralisée et la pénurie de moyens face à une augmentation globale des effectifs n'y aura rien fait. Tous les indicateurs sont au rouge. Les écoles publiques avec 3 900 élèves en plus devront rendre près de 9 000 emplois. Avec 4 800 emplois supprimés, les établissements du second degré vont être soumis à rude épreuve. Les collèges ne seront pas épargnés malgré 28 000 élèves supplémentaires. Ainsi que l'UNSa Education l'avait prédit, la réforme de l'enseignement professionnel va produire ses effets les plus désastreux en termes d'économies de moyens. Ajoutons à cela que 600 postes administratifs seront de même supprimés.

De plus, l'Unsa éducation dénonce la part belle qui est faite aux établissements privés. Il a suffi d'une déclaration opportune, la veille des annonces budgétaires, pour que l'école privée ne perde que 10 % des emplois supprimés alors que 20% des moyens lui est alloué. L'enseignement public en fait les frais et supportera 90 % des suppressions ! Cerise sur le gâteau, la représentation nationale a validé l'amendement Carle qui autorise le siphonage de 4 millions d'euros de crédits initialement attribués à l'École publique vers un enseignement privé.

Dans les établissements du second degré de notre département, cette saignée se traduit par quelques 337 heures en moins pour un effectif d'élèves pourtant en hausse : 712 élèves supplémentaires, excusez du peu ! Comme le souligne le communiqué de presse de l'intersyndicale des personnels de direction, « pour la première fois dans cette académie, une augmentation importante des effectifs du second degré, 2 300 élèves, s'accompagne d'un retrait très significatif d'emplois d'enseignants (39) ».

De fait, les effectifs vont augmenter dans les classes (le H/E baisse notamment sur les plus gros collèges), compromettant ainsi les pratiques pédagogiques qui visent à accompagner les élèves dans leurs apprentissages et à sécuriser leur parcours scolaire.

Du côté des LGT, la situation est encore plus inquiétante puisque, de par sa lecture hors cadre de la réforme du lycée, le rectorat a choisi de globaliser les moyens sur le niveau première quelque soit la série, et non par série : par conséquent, les moyens alloués sont insuffisants pour fonctionner correctement. Par ailleurs, le nombre d'HSA trop nombreuses est irréaliste : plus de deux HSA en moyenne selon les documents de travail fournis, mais en réalité 2,32 par support pouvant en accueillir.

Et les LP sont également durement touchés cette année avec un H/E en baisse dans la quasi totalité des établissements, et parfois de manière drastique comme à Jules Verne ou Chaptal où, on le sait, le public accueilli n'est pas des plus faciles...

A la lecture des documents, il est clair que les conditions de travail des enseignants et des élèves vont continuer de se dégrader dans notre département, et avec elles, le service public d'éducation.

Nous tenons aussi à signaler qu'à l'heure de ces budgets contraints, les enseignants sont choqués par les nouvelles préconisations relatives à la consultation du Conseil d'Administration sur la Dotation Globale Horaire : présentée hors cadre officiel, les personnels n'ont dorénavant plus la possibilité de voter contre la DGH de leur établissement avant le CTPD de ce jour...

Pour l'UNSa Education, il est urgent que le Ministre prenne en compte les évolutions démographiques et abandonne les suppressions d'emplois qu'il a prévues. Il ne peut plus maquiller la réalité et compromettre plus longtemps par ses choix budgétaires l'avenir de notre système éducatif. L'UNSa Education condamne fermement cette gestion comptable à court terme qui hypothèque l'avenir de notre pays.